

**PROCES VERBAL des DELIBERATIONS
DU COMITE DIRECTEUR
Du jeudi 26 février 2026
Salle du Conseil de la Mairie de LE BONHOMME - 20 h 00**

Sous la présidence de : M ANCEL Jean-Charles, Président, ouvre la séance à 20h00.

Présents : ANCEL Jean-Charles, Président et Délégué d'Orbey - BERTRAND Clément, Vice-Président et Délégué de Fréland – BARADEL Pascal, Délégué de Le Bonhomme - BANGRATZ Bernard, Délégué de Labaroche - COUTY Christian, Délégué de Fréland - STADLER Roger, Délégué d'Orbey - HENRY Jacques, Président Honoraire invité-/

Absents excusés et non représentés : NEANT-/

Absentes non-excuses : CLAUDEPIERRE Marion, Déléguée de Le Bonhomme – HUARD Marianne, Déléguée de Labaroche – BOUADMA Nabila, Déléguée de Lapoutroie-/

A donné procuration : Clément LOING, Délégué de Lapoutroie à ANCEL Jean-Charles, Président et Délégué d'Orbey-/

Secrétaire de Séance : Mme Anaïs SIESS

Date de convocation : 29/01/2026

Quorum : quorum de 6 membres requis - 6 membres présents

L'ordre du jour est le suivant :

1°/ ADMINISTRATION GENERALE - Approbation de la réunion précédente et désignation d'un secrétaire de séance ;

2°/ FINANCES – Approbation du Compte Financier Unique 2025 et affectation du résultat

3°/ FINANCES – Vote du Budget Primitif 2026

4°/ Communications du Président et Divers.

1- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION PRECEDENTE ET DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Le procès-verbal avait été expédié à tous les membres ; il est commenté par le Président.

Il est adopté à **7 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.**

Mme SIESS Anaïs a été désignée en qualité de Secrétaire de séance par le Comité Directeur **7 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.**

2- FINANCES – APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 ET AFFECTATION DU RÉSULTAT

Monsieur Jean-Charles ANCEL, Président, sort de la Salle, rendant la procuration de M. Clément LOING inopérante sur ce point.

Paraphe du Secrétaire de séance



Paraphe du Président



L'ensemble des membres du Comité Directeur ont été destinataires du Compte Financier Unique en date du 29/01/2026.

2.1. APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Monsieur Clément BERTRAND, Vice-Président, donne lecture et explication du Compte Financier Unique 2025 à l'ensemble des membres du Comité Directeur. Ce Compte Financier Unique regroupe les anciens Compte Administratifs et de Gestion par le biais de l'échange de flux dématérialisé entre le SIIA et le Comptable Publique qui permettent, après vérifications des concordances des balances budgétaires, d'abonder le Compte Financier Unique de l'ensemble des informations requises. Il a été établi sous la nomenclature M57 détaillée. Aucune objection n'est formulée.

Vu le Compte Financier Unique 2025 ;

Entendu l'exposé de M. Clément BERTRAND, Vice-Président,

Après délibération et à **5 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.**, le Comité Directeur,

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique, présentant des écritures identiques, ainsi qu'il suit :

EN INVESTISSEMENT :

Dépenses	26 422,66 €
Recettes	42 100,58 € (avec excédent 2024)
Excédent	15 677,92 euros

EN FONCTIONNEMENT :

Dépenses	17 801,78 € (avec déficit 2024)
Recettes	27 553,39 €
Excédent	9 751,61 euros

- **CHARGE** le Président (ou son représentant) de toutes les modalités liées à la présente décision et **l'AUTORISE** à signer tout document y attaché.

2.2. AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2025

Monsieur Jean-Charles ANCEL, Président, réintègre la Salle.

Après avoir entendu le CFU 2025,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2025
Constatant que le CFU 2025 présente les résultats suivants :

	Résultat CFU 2024	Virement à la Section d'investissement	Résultat de l'exercice 2025	Restes à réaliser 2025	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte l'affectation du résultat
INVESTISSEMENT	33 129,03 €		-17 451,11 €	0,00 €	0,00 €	15 677,92 €
FONCTIONNEMENT	-1 750,23 €	0,00 €	11 501,84 €	0,00 €	0,00 €	9 751,61 €

Le résultat d'investissement cumulé est de	15 677,92 €
Le résultat de fonctionnement cumulé est de	<u>9 751,61 €</u>
	25 429,53 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Après délibération et à **7 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**, le Comité Directeur,

- **DECIDE D'AFFECTER** le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025 : 9 751,61 €

Affectation obligatoire : 0,00 €

A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068) : 0,00 €

Solde disponible affecté comme suit :

Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) : 0,00 €

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) : 9 751,61 €

Total affecté au c/ 1068 : 0,00 €

- **CHARGE** le Président (ou son représentant) de toutes les modalités liées à la présente décision et **L'AUTORISE** à signer tout document y attendant.

3- FINANCES – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

L'ensemble des membres du Comité Directeur ont été destinataires le 29 janvier 2026 du projet de budget primitif 2026.

Le Président expose au Comité Directeur les conditions d'élaboration du Budget Primitif et la répartition des crédits permettant de faire face, dans les conditions les meilleures, aux opérations financières et comptables de l'exercice 2026, à l'aune du Débat sur les Orientations Budgétaires qui s'est tenu le 02 février 2026.

Il est précisé que le budget primitif 2026 est établi sous la nomenclature M57 détaillée suite à la délibération n°DEL_SIIA_2022_02_04 en date du 11 mars 2022.

- Vu** la délibération du Comité Directeur n° DEL_SIIA_2022_02_04 en date du 11 mars 2022 actant du passage anticipé à la nomenclature M57 à compter de l'exercice 2023 ;
- Vu** la délibération du Comité Directeur n°DEL_2026_01_02 du 02 février 2026 actant du Débat d'Orientations Budgétaires 2026 et du Rapport d'Orientations Budgétaires attendant ;
- Vu** le projet de Budget Primitif 2026 ci-annexé ;

Après délibération et à **7 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**, le Comité Directeur,

Paraphe du Secrétaire de séance



Paraphe du Président



- **APPROUVE** le Budget primitif 2026, présenté par le Président, ainsi qu'il suit :

Fonctionnement en équilibre :

Dépenses et recettes : **30 698,61 euros** (y compris excédent de l'année 2025)

Investissement en équilibre :

Dépenses et recettes : **22 989,92 euros** (y compris excédent de l'année 2025)

- **RAPPELLE** que le budget est voté par article en investissement et par chapitre en fonctionnement ;
- **DIT** que le taux de fongibilité des crédits est fixé à 7,50 % en investissement et 7,50 % en fonctionnement ;
- **CHARGE** le Président (ou son représentant) de toutes les modalités liées à la présente délibération et **AUTORISE** à **SIGNER** tous les documents y attenants.

4- COMMUNICATIONS DU PRESIDENT ET DIVERS

4.1. COMMUNICATIONS DU PRESIDENT

Monsieur le Président informe le Comité Directeur qu'il a fait usage de ses délégations :
NEANT.

4.2. DIVERS

PROCHAINE REUNION DU COMITE DIRECTEUR

La prochaine réunion du Comité Directeur du SIIA sera certainement celle de l'installation suite aux élections municipales de mars prochain avec deux dates limites :

- Soit le 17 avril si tous les conseils municipaux sont élus au 1^{er} tour ;
- Soit le 24 avril si des conseils municipaux sont élus au 2nd tour.

Peuvent être réservées les dates du mardi 14 avril 2026 et le cas échéant, en cas de 2nd tour, du mardi 21 avril 2026.

Plus personne ne demandant la parole, le Président clos la séance à 20h50.

Syndicat intercommunal d'Intérêt Agricole
PV du jeudi 26 février 2026 – 20h00
Réunion en Salle du Conseil de la Mairie de LE BONHOMME

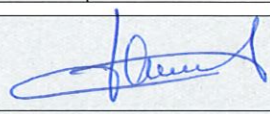

**TABLEAU DES SIGNATURES POUR L'APPROBATION DU PROCES VERBAL DES
 DELIBERATIONS DU COMITE DIRECTEUR -- SIIA LE BONHOMME
 SEANCE DU JEUDI 26 FEVRIER 2026 – 20h00**

1°/ **ADMINISTRATION GENERALE** - Approbation de la réunion précédente et désignation d'un secrétaire de séance ;

2°/ **FINANCES** – Approbation du Compte Financier Unique 2025 et affectation du résultat

3°/ **FINANCES** – Vote du Budget Primitif 2026

4°/ **Communications du Président et Divers.**

Noms	Prénoms	Qualités	Présence	Procuration
ANCEL	Jean-Charles	Délégué d'Orbey Président	Présent	A la procuration de Clément LOING
BERTRAND	Clément	Délégué de Fréland Vice-Président	Présent	/
BARADEL	Pascal	Délégué de Le Bonhomme	Présent	/
CLAUDEPIERRE	Marion	Déléguée de Le Bonhomme	Absente	/
BANGRATZ	Bernard	Délégué de Labaroche	Présent	/
HUARD	Marianne	Déléguée de Labaroche	Absente	/
BOUADMA	Nabila	Déléguée de Lapoutroie	Absente	/
LOING	Clément	Délégué de Lapoutroie	Excusé	A donné procuration à Jean-Charles ANCEL
COUTY	Christian	Délégué de Fréland	Présent	/
STADLER	Roger	Délégué d'Orbey	Présent	/
ANCEL	Jean-Charles	Délégué d'Orbey Président	Signature	
SISS	Anaïs	Secrétaire de Séance	Signature	

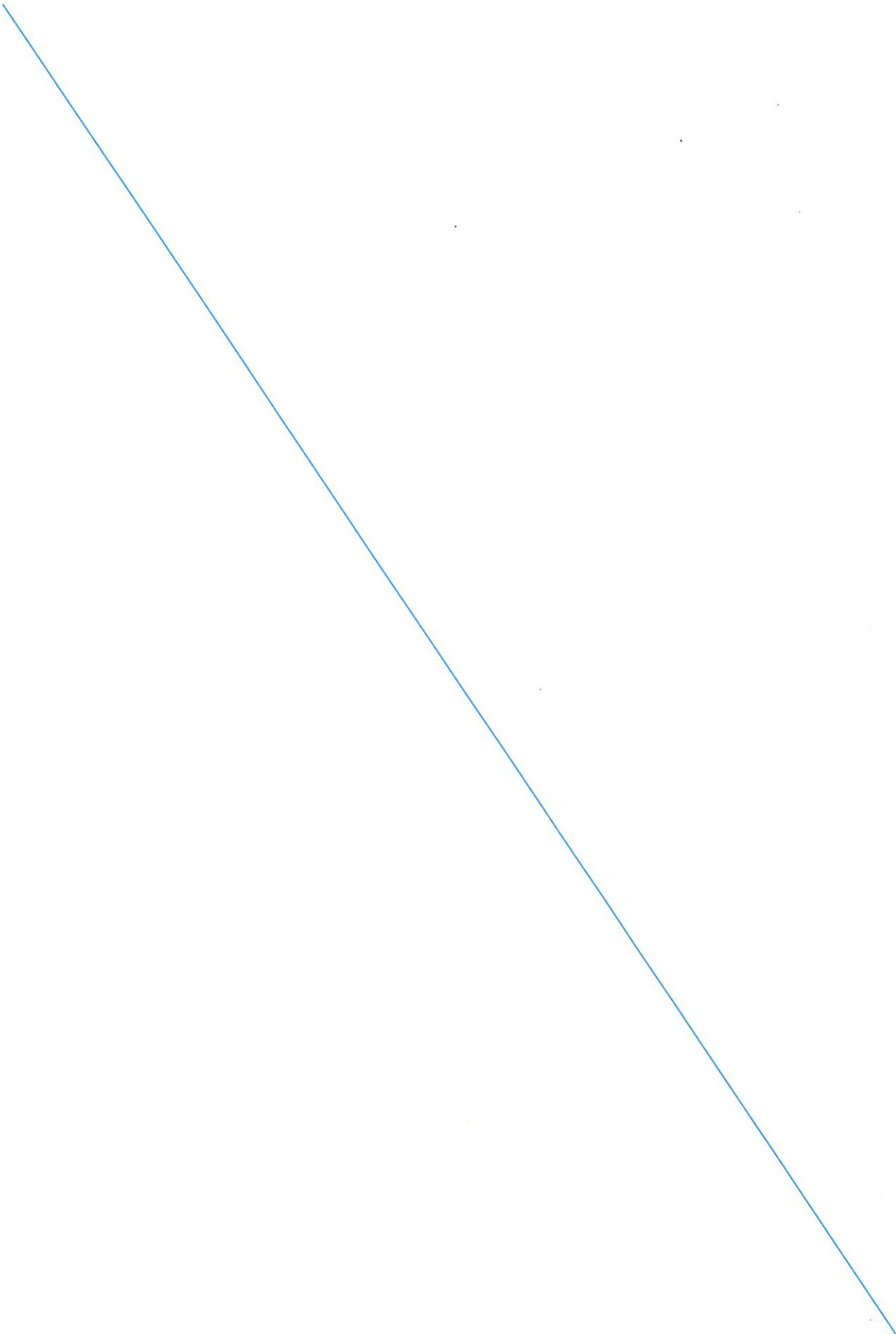
Paraphe du Secrétaire de séance



Paraphe du Président

JCA

Syndicat intercommunal d'Intérêt Agricole
PV du jeudi 26 février 2026 – 20h00
Réunion en Salle du Conseil de la Mairie de LE BONHOMME



Paraphe du Secrétaire de séance

JS

Paraphe du Président

JCA